



UNION INTERFÉDÉRALE DES AGENTS DE FONCTION PUBLIQUE FORCE OUVRIÈRE

46, rue des Petites Écuries – 75010 PARIS

TEL. 01.44.83.65.55 –

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr

Paris, le 11 octobre 2012

PARCOURS PROFESSIONNELS, CARRIERES ET REMUNERATIONS COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 10 OCTOBRE 2012

Comme elle l'a fait pour les thèmes précédents, la Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique, Marylise Lebranchu, a ouvert la séance plénière de la première réunion sur les Parcours professionnels, carrières et rémunérations. Cette réunion s'est tenue au Conseil économique, social et environnemental (CESE). La délégation de l'UIAFP-FO était composée de Denis Basset (FSPS-FO), Claude Simoneau (FGF-FO) et Christian GROLIER (FGF-FO).

En propos introductif, la Ministre a détaillé son projet de revalorisation des carrières en 4 axes :

- Engager de nouvelles perspectives par la refonte des grilles indiciaires avec une urgence pour la catégorie C.
- Mieux cibler l'utilisation des mesures catégorielles.
- Faciliter la mobilité dans et entre les 3 versants de la fonction publique. Cela passant (pour la Ministre) par la fluidité dans la gestion, la continuité des fusions de corps et le développement de la formation initiale et continue.
- Développer une politique indemnitaire orientée sur l'équité entre ministères et entre les 3 fonctions publiques.

Elle n'a, bien entendu, développé aucun de ces sujets, renvoyant les débats aux différentes réunions à venir (voir diaporama en pièce jointe).

Chaque fédération a ensuite fait une déclaration liminaire. L'UIAFP-FO a rappelé sa revendication de mesure urgente en faveur de l'augmentation de la valeur du point d'indice et de l'abrogation du contingentement du 8^{ème} échelon de la catégorie C.

En revanche, contrairement à nos homologues syndicaux, nous avons rejeté toute idée d'inclure le jour de carence dans ces réunions. Même si le jour de carence ampute le pouvoir d'achat des fonctionnaires, il est hors de question pour FO d'en discuter au sein de réunions traitant des parcours professionnels, carrières et rémunérations.

Le jour de carence doit être simplement abrogé. Nous n'accepterons pas de faire de ce point un élément de discussion budgétaire, ce que nous avons rappelé à la Ministre.

Nous avons aussi précisé que les fonctionnaires ne pourraient se projeter vers de nouvelles missions que si le rôle et les missions de l'Etat étaient stabilisés. A ce titre, nous avons rappelé notre demande d'arrêter toutes les mesures RGPP non finalisées, et nos inquiétudes quant à l'acte III de décentralisation.

Nous avons également souligné que FO n'avait pas signé le volet « Carrière » des accords de 2008 qui avait entraîné le NES B et l'individualisation des carrières avec la mise en œuvre de la PFR. Nous ne pouvons que nous en féliciter quand on constate que le NES B, peu ambitieux, est déjà rattrapé par le SMIC.

L'UIAFP-FO participera à l'ensemble des réunions programmées avec la volonté permanente de défendre le statut général, les statuts particuliers, la grille indiciaire et le point d'indice. Mais comme nous l'avons dit à la Ministre, les fonctionnaires attendent d'abord des mesures immédiates en terme de pouvoir d'achat. A suivre...

➡ Prochaine réunion : le 17 octobre pour la présentation du bilan de l'évolution générale des rémunérations.